

# LE SYVOFA, SYNDICAT DES VOLAILLES FERMIERES D'Auvergne, GROUPEMENT QUALITE DE LA FILIERE

Dès sa création en 1967, le SYVOFA, groupement qualité de la filière, a inscrit sa démarche d'organisation dans un cahier des charges rigoureux, Label Rouge puis IGP en 1996.

En juin 2007, le SYVOFA a été reconnu par l'Institut National des Appellations d'Origine et de Qualité en tant que seul « Organisme de Défense et de Gestion » gestionnaire de l'IGP Auvergne et de 9 cahiers des charges Label Rouge.

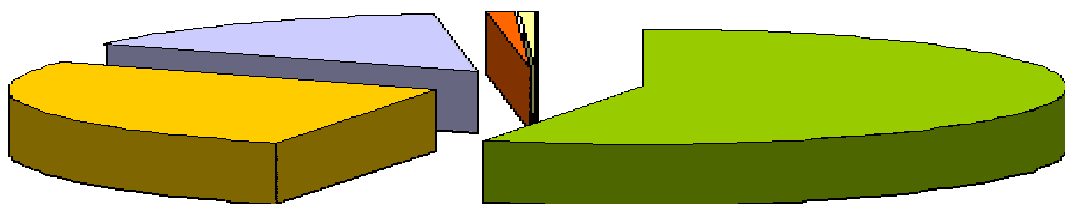
## Le SYVOFA regroupe aujourd'hui :

- **320 éleveurs** répartis dans les 4 départements de la région Auvergne et leurs cantons limitrophes, avec une prédominance du Puy-de-Dôme (130 éleveurs) et de l'Allier (150 éleveurs).
- **5 accoueurs**, qui font éclore les œufs et qui livrent les poussins aux éleveurs.
- **3 fabricants d'aliments.**
- **4 abattoirs** qui assurent la commercialisation des Volailles Fermières d'Auvergne.







L'Auvergne se positionne ainsi comme le cinquième bassin de production de Volailles Fermières Label Rouge en France. La production totale du SYVOFA a atteint en 2007 **plus de 6 millions d'unités.**

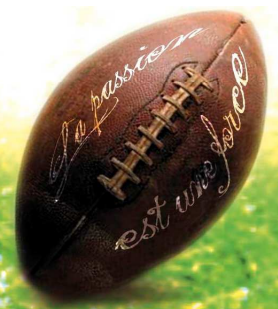
## Le SYVOFA est garant :

- de la rédaction des cahiers des charges et de leur application ;
- des contrôles réalisés par un Organisme Certificateur Indépendant ;
- des informations et des statistiques de la filière, transmises au Ministère de l'Agriculture ;
- de la communication de la filière ;
- de la protection de la production Avicole Fermière d'Auvergne.



## Mises en place 2007

	Poulets blancs fermiers :	3 328 305
	Poulets jaunes fermiers :	1 740 114
	Pintades fermières :	852 540
	Chapons fermiers :	67 600
	Dindes fermières :	21 783
	Poulardes fermières :	7 050



## La stratégie du SYVOFA : la poursuite du développement, gage du maintien d'un tissu rural

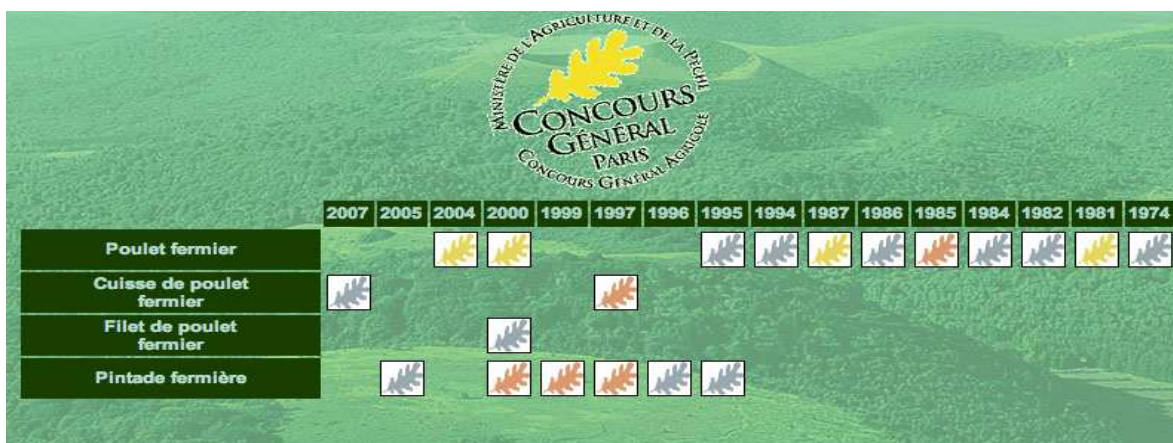
Composante essentielle de l'agriculture de la région, la filière avicole auvergnate est de plus en plus appréciée. C'est forte de ce constat que la filière ambitionne de poursuivre le développement de sa production. **Le recrutement de nouveaux éleveurs**, jeunes et motivés, et la **création de 20 bâtiments par an** sont ainsi les objectifs du SYVOFA.

L'élevage de volailles représente une activité complémentaire et donc un revenu additionnel intéressant pour des agriculteurs ayant l'espace disponible pour implanter un bâtiment d'élevage.

**De plus, le développement de la filière avicole est synonyme de maintien du tissu rural et permet ainsi de lutter contre la diversification des campagnes :**

- Créations d'emplois.
- Contribution au maintien de l'activité agricole.
- Lien au territoire et maintien de la diversité des productions régionales.
- Maintien d'un tissu de petits outils régionaux : abattoirs, couvoirs.

**Les atouts de la région sont nombreux** : une terre d'importante production céréalière, une situation géographique privilégiée au centre de la France, la nature et les grands espaces et surtout la motivation des éleveurs qui constituent la filière. De la même manière, les **nombreuses médailles** récoltées au Concours général agricole du Salon de l'Agriculture à Paris prouvent que la filière a tous les atouts pour réussir et atteindre ses objectifs.



L'ambition du SYVOFA est ainsi de renforcer sa place parmi les leaders du marché.

